



# CHEYRES - CHÂBLES

info

DÉCEMBRE 2025

## LE MOT DU SYNDIC

Chèr(e)s habitant(e)s de Cheyres-Châbles,

L'année touche à sa fin et c'est avec reconnaissance que je m'adresse à vous pour ce traditionnel message de clôture.

Au travers de ce nouveau numéro hivernal du Cheyres-Châbles Info laissez-vous guider par les

nombreux articles relatifs à l'état de nos routes, à la sécurité des piétons, à l'eau potable, mais aussi sur les énergies ainsi que bien d'autres informations utiles.

Durant l'automne, les autorités en place se sont activement consacrées à l'élaboration du budget 2026. Cet exercice s'annonce de plus en plus exigeant, dans un contexte marqué par l'augmentation générale des coûts, le transfert de charges cantonales sur les communes et la diminution des subventions. À cela s'ajoute une réflexion d'ensemble, menée avec les autres communes, sur la gouvernance régionale des associations dont notre commune est membre. Cette démarche vise à renforcer la transparence et la lisibilité des budgets de ces structures ainsi que le pilotage politique de ces associations.

## LE MOT DU SYNDIC

Parallèlement, nous avons poursuivi une planification attentive de nos propres investissements. L'exécutif a repensé les priorités à long terme afin de préserver la stabilité financière tout en permettant le développement de projets stratégiques. Parmi ceux-ci, les éléments de la revalorisation des centres des villages (MEP), largement plébiscitée par les intervenants et la population, demeurent au cœur de nos réflexions.

Notre commune poursuit son développement avec constance et sérénité. Son attractivité, renforcée par un cadre de vie de qualité, attire chaque année de nouveaux habitants. Nous avons ainsi eu la fierté d'accueillir, en cours d'année, notre 2500<sup>e</sup> habitant. Ce jalon symbolique illustre à la fois le dynamisme et l'attrait croissant de notre commune, où il fait bon vivre et grandir. Malgré cet effet réjouissant, notre commune est à un tournant décisif de son développement. Cette évolution démographique, estimée à 3'000 habitants dans dix ans, exerce une pression importante sur des infrastructures déjà saturées, notamment dans le domaine scolaire, où les conditions d'apprentissage sont devenues précaires.

Les besoins touchent aussi les seniors, dont le nombre passera à 730 d'ici 2029, sans que des logements adaptés soient disponibles. Les jeunes familles, elles, peinent à se loger, accentuant le vieillissement de la population. Le manque d'infrastructures sociales et culturelles freine également la cohésion communautaire.

Face à ces défis, le plan des investissements a été revu et avoisinera les 25 millions CHF pour les années à venir. Il comprend la construction d'une nouvelle école, d'un bâtiment pour l'accueil extrascolaire, la rénovation d'écoles existantes, la création de coeurs de village, et la modernisation des routes et ports tout en maintenant en état les autres infrastructures existantes. Ce plan nécessite une accélération des dépenses dès 2028. Ce qui aura un effet sur le coefficient fiscal, toutefois modeste par ménage, au regard des bénéfices qu'en retirera l'ensemble de la population de nos deux villages.



L'année 2026 sera marquée par un moment essentiel de la vie démocratique : les élections communales, prévues le 8 mars (premier tour) et le 29 mars (second tour). L'assermentation des nouvelles autorités aura lieu le 25 avril, sous l'égide de la Préfecture. À partir de cette date, une nouvelle équipe exécutive et législative prendra le relais pour poursuivre le développement harmonieux de notre commune.

L'année à venir sera aussi l'occasion de vivre un évènement particulier : notre port de batellerie fêtera ses 20 ans d'existence. Nous marquerons ce jubilé par l'organisation d'une fête, qui permettra à toute la population de célébrer ensemble ce patrimoine unique et de souligner son importance dans la vie communale.

Dans un souci constant d'améliorer la communication avec la population, le site internet communal a été entièrement repensé et rendu plus convivial. Chacun peut désormais y trouver facilement les informations utiles à la vie quotidienne et aux activités de la commune. Nous rappelons également qu'il est possible de s'inscrire pour recevoir directement (sur son adresse de courrier électronique) les informations communales. Cet outil renforcera la proximité entre autorités et la population.

Vous pourrez également recevoir des alertes par SMS en cas de situation exceptionnelle et d'urgence, telles que les coupures d'eau ou les alertes liées à la montée des eaux (crues du lac), par exemple.

Il est important de rappeler que, même si toutes les actions menées n'ont pas toujours été visibles directement pour la population, les élus et l'ensemble de notre personnel se sont pleinement investis dans une multitude de dossiers.

Dans le domaine portuaire, nous sommes confrontés à un enjeu récurrent. Un dragage du grand port sera réalisé dès que le crédit d'engagement

sera libéré par le Conseil général. Des travaux de renforcement de la digue Est sont prévus pour 2026-2027. Par ailleurs, la réfection du môle côté Jura est en cours de planification, en raison de problèmes de stabilité et d'infiltration. De son côté, la phase d'étude concernant la rénovation des deux petits ports est également en cours.

Nous pouvons nous réjouir de l'acquisition de notre nouvelle faucardeuse. Tous les utilisateurs saluent la qualité de l'entretien des ports grâce à cet engin.

À la demande des autorités cantonales, le secteur du caravanning doit être revu, car il n'avait pas été inclus dans la dernière révision du plan d'aménagement local. Ce plan étant désormais entré en vigueur, une nouvelle procédure de révision est obligatoire. L'Etat exige une adaptation du règlement spécifique de ce secteur afin de supprimer les formulations protestatives et de renforcer la clarté ainsi que la sécurité juridique. De plus, les éléments du droit de la construction devront être intégrés dans le règlement communal d'urbanisme (RCU). Le Conseil général ayant validé l'enveloppe financière nécessaire, les travaux débuteront dans les prochains mois.

Depuis la fusion, les deux plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) n'ont jamais été révisés. Actuellement disponibles uniquement en version papier, leur lecture et leur interprétation sont difficiles et ne répondent plus aux besoins. Une mise à jour et une numérisation sont donc indispensables afin de garantir la fiabilité et la qualité des données, comme attendu d'un outil de pilotage pour le suivi de nos réseaux souterrains. Conscient de cette nécessité, le Conseil général a accordé un crédit pour actualiser et fusionner les deux PGEE existants.

Comme vous avez pu le lire, les défis à venir sont nombreux, mais ils peuvent être relevés avec engagement, solidarité et clairvoyance. Je forme le vœu que la nouvelle année apporte à chacune et chacun d'entre vous sérénité, santé et réussite, et qu'ensemble nous continuons à bâtir une commune accueillante et prospère.

Un tout grand merci à mes collègues du Conseil communal ainsi qu'aux membres du Conseil général pour leur engagement qui a permis d'avancer sur de nombreux dossiers importants pour notre commune. J'adresse également mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, qui s'investit sans compter au service de la collectivité et contribue, jour après jour, à la qualité de vie que nous partageons.

Avec mes collègues du Conseil communal, je vous adresse, chères habitantes et chers habitants, ainsi qu'à vos familles, nos vœux les plus chaleureux pour cette période de fêtes. Que la fin d'année vous apporte joie et sérénité, et que la nouvelle année s'ouvre sous les meilleurs auspices, riche en santé, en bonheur et en belles réussites.

Votre syndic

Fabien Monney

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères habitantes et chers habitants de Cheyres-Châbles,

Il y a des défis auxquels on ne s'attend pas et puis un jour vient celui qui nous fait douter, qui nous oblige à sortir de notre zone de confort, celui qui nous permet de s'exprimer et d'en apprendre davantage, sur nous, sur la vie, sur cette magnifique commune qu'est la nôtre. Cette commune riche de sa faune, de sa culture, de sa réserve naturelle de la grande caricaie et comme j'aime bien le dire aux gens qui me le demande : Cheyres-Châbles, station balnéaire en été et station de ski en hiver (enfin si la neige veut bien tomber).

Avec la saison d'hiver qui arrive, profitons encore quelques jours, de sortir de chez soi et de trouver un peu de réconfort dans les rencontres proposées à l'occasion des fenêtres de l'Avent organisées par les habitants de nos 2 villages.

En octobre, nous avons pu assister à notre traditionnelle fête des vendanges qui a dignement passé le cap de la quarantaine. Les sociétés ont rivalisé d'idées pour nous en mettre plein les yeux lors du cortège du dimanche. Bravo à toutes les actrices et tous les acteurs qui ont animé ce premier week-end d'octobre.

Les feuilles tombent et les journées se raccourcissent, le marché de Noël a pris ses quartiers à la salle communale de Châbles le dernier week-end de novembre comme chaque année depuis plus de 20 ans. Vin chaud et senteur de cannelle ont parfumé les alentours.

Passé le cap du Nouvel-An, de nouvelles animations vont poindre. Dès fin janvier, la troupe Mirabilis présentera sa nouvelle pièce à la salle de Châbles et en mars la troupe des Castors en fera de même. Quant à la Troupe du Vieux Pressoir, elle s'installera à la grande salle de Cheyres. Peu de communes ont la joie de pouvoir présenter un aussi beau calendrier de spectacles.

Mais n'oublions pas que début 2026 sera une période électorale, avec le renouvellement de vos autorités communales. Vous avez ou aurez sûrement l'occasion d'en rencontrer quelques-uns lors des diverses manifestations évoquées précédemment.

A l'heure où j'écris ces lignes, 2 gangs rivaux, mais toujours amicaux, s'affrontent sur papier glacé.

Le groupe "Ensemble" co-présidé par Mme Janine Grandgirard et M. Nicolas Riedo et le groupe "Avenir" présidé par M. Ludovic Sauteur.

Nul doute que ces joutes vont animer les 2 premiers mois de l'année à venir.

La décision vous appartient, mais pour cela, il vous faudra passer par les urnes, ou alors envoyer votre bulletin par la poste avant le 8 mars 2026.

Voter est un acte citoyen, même si on entend trop souvent : moi je ne vote pas parce que ça ne sert à rien. Si, ça sert et cela s'appelle la démocratie.

Surtout dans votre village, cela vous permet de choisir vos autorités et ainsi être un acteur de votre commune, plutôt qu'un spectateur.

En attendant de vous croiser, lors de ces diverses manifestations, ou lors de nos prospections pour les élections à venir, permettez-moi de vous adresser mes salutations les meilleures, que cette période de l'avent vous soit favorable et prospère.

Passez de joyeuses fêtes de fin d'année avec vos proches et que la chaleur des bougies réchauffe vos coeurs.

Une excellente année 2026 à toutes et tous.

Laure Marti

Présidente du Conseil général



# CONSEIL COMMUNAL

## LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUX ET LEURS DICASTERES



**Monney Fabien**  
Syndic

Administration générale,  
Ordre public, Service du  
feu, Corporation forestière



**Rapo Philippe**  
Vice-syndic

Finances, Ports et  
Grande-Cariçaie, Outils  
de communication,  
Cheyres-Châbles Info



**Delley Stéphane**

Service des parcs et  
chemins/voirie, Déchette-  
rie, Correction des cours  
d'eau, Sites pollués, Cime-  
tières, Transports publics,  
Agriculture, Vignobles et  
Forêts



**Cornioley Christian**

Routes, Eclairage public,  
Approvisionnement en  
eau, Epuration des eaux,  
Réseaux souterrains



**Hayoz Mary-Ann**

Crèche, Petite enfance,  
Ecoles, Accueil extra-sco-  
laire, Formation profes-  
sionnelle



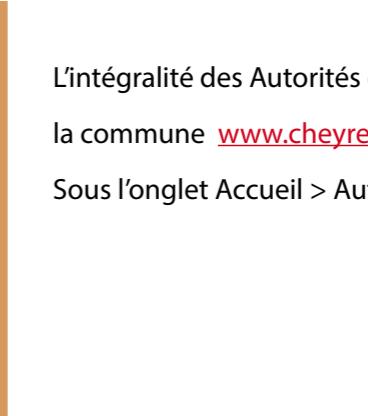
**Pochon Bernard**

Santé, Social, Tourisme,  
Manifestations, Sociétés  
locales



**Rey Stéphane**

Bâtiments communaux,  
Aménagement du  
territoire et Police des  
constructions



L'intégralité des Autorités est disponible sur le site de  
la commune [www.cheyres-chables.ch](http://www.cheyres-chables.ch)

Sous l'onglet Accueil > Autorités > Conseil communal

# CONSEIL GÉNÉRAL

## DERNIÈRES DÉCISIONS

Quelques décisions importantes prises lors des dernières séances du CG :

- Approbation des comptes 2024
- Détermination d'un Conseil communal à 7 membres pour les prochaines législatures
- Révision partielle du règlement d'organisation du Conseil général
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en conformité de l'arrêt de Bus "Châbles FR Ecole" - phase étude
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la création d'un Plan d'Aménagement de Détail pour le secteur du caravaning
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la fusion et l'actualisation du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil général est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune [www.cheyres-chables.ch](http://www.cheyres-chables.ch)



## VOICI LES PROCHAINES DATES À RETENIR :

**Lundi 20 avril 2026**

**Lundi 4 mai 2026 - Séance de constitution**

Information à conserver précieusement !

Pour rappel, le tractanda ne fait plus l'objet d'une distribution sous la forme d'un tout-ménage. Il est affiché au pilier public, publié sur le site internet ainsi que dans le Feuille officielle.

Tous les documents liés au Conseil général demeurent à l'administration communale ou sur le site de la commune [www.cheyres-chables.ch](http://www.cheyres-chables.ch)



Sous l'onglet La Commune > Autorités > Conseil général > Séances

# BRÈVES DE CONSEIL

## AES

### Un lieu d'accueil chaleureux pour les enfants de 4 à 12 ans

L'AES accueille au total 109 enfants âgés de 5 à 11 ans, dans un cadre à la fois structuré et bienveillant. À l'accueil, chaque moment de la journée est pensé pour offrir aux enfants un équilibre entre accompagnement scolaire, activités ludiques et temps de repos.

### Une journée rythmée et variée

Dès le matin, les enfants partagent un petit-déjeuner avant d'être accompagnés à l'école. Le reste de la journée s'organise autour de jeux, bricolages, promenades, lectures ou encore temps de repos, sans oublier les repas et le goûter, qui sont toujours des moments privilégiés d'échanges et de convivialité.

Avec un ratio d'un éducateur pour 12 enfants, chaque enfant bénéficie d'une attention personnalisée, dans un cadre sécurisant et stimulant.

### Des valeurs fortes au cœur de l'accueil

Le respect, l'autonomie, le partage, l'écoute, l'entraide et l'importance des règles de vie guident la pédagogie de l'AES. Ces valeurs se reflètent au quotidien dans les activités, les interactions et l'accompagnement proposé aux enfants.

La journée portes ouvertes organisée au mois de juin permet aux familles de découvrir les lieux et de rassurer les futurs écoliers. Dès leur premier jour à l'AES, les éducatrices accompagnent les enfants pas à pas pour les rassurer et leur présenter l'espace d'accueil.

### Activités et découvertes

Les enfants ont accès à une variété d'activités : jeux de société, bricolage, coloriage, lecture ou jeux libres. Des sorties régulières viennent enrichir le quotidien : promenades au bord du lac, visites à la ferme ou après-midis à la place de jeux.

L'autonomie est encouragée grâce à de petites responsabilités confiées aux enfants : mettre et débarrasser la table, ranger les jouets, aider les éducatrices... autant de gestes simples qui développent confiance et sens des responsabilités.

### Une équipe engagée et proche des familles

L'équipe éducative est composée d'une responsable, d'une intervenante, d'une ASE, de deux auxiliaires

AES, d'un stagiaire et d'une intendant. Ensemble, ils veillent au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

La communication avec les parents est essentielle : elle se fait via l'application Klapp et/ou lors des échanges avec le personnel en fin de journée, permettant de partager les réussites, les progrès et les moments marquants vécus par les enfants.

L'AES, c'est bien plus qu'un lieu d'accueil : c'est un espace de vie où les enfants grandissent, apprennent et s'épanouissent, entourés d'une équipe attentive et passionnée.



# BRÈVES DE CONSEIL

## CHEYRES-CHÂBLES : UNE COMMUNE QUI AGIT POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

### Le climat change, la commune réagit

Le réchauffement climatique n'est plus une abstraction lointaine : ses effets se font déjà ressentir à notre échelle locale. Les canicules de plus en plus fréquentes, les hivers plus doux ou encore la pression accrue sur l'eau et les ressources sont autant de réalités qui concernent directement notre commune.



2021, un été sec : la réalité du changement climatique à l'échelle de notre commune.

Face à ces constats, les autorités ont choisi d'agir et de prendre leurs responsabilités. La commune s'engage ainsi dans une politique énergétique ambitieuse, fondée sur deux priorités : réduire son empreinte carbone et préparer un avenir durable et sûr pour l'ensemble de la population. Cet engagement traduit une volonté claire : protéger le climat tout en assurant la prospérité et la qualité de vie des habitants.

### Un cadre légal exigeant devenant une opportunité

La politique énergétique communale ne naît pas seulement d'une volonté locale : elle s'inscrit dans un cadre légal, défini par la Confédération et par le canton de Fribourg.

Au niveau fédéral, la Stratégie énergétique 2050, la Loi sur l'énergie (LEne) et la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LapEl) fixent des objectifs précis<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Stratégie : Officie fédéral de l'énergie, Division Médias et Politique, 18.01.2018. (CF Document PDF, cf. Lien : <https://www.ukek.admin.ch/fr/politique-energetique>)

# BRÈVES DE CONSEIL

Grâce à ce plan, la transition énergétique ne se limite pas à des intentions générales : elle prend la forme de projets concrets et d'objectifs précis, portés à la fois par les autorités et par la population.

### Six axes stratégiques pour la transition

Les efforts de la commune se déclinent dans plusieurs domaines. L'éclairage public a été modernisé grâce à la technologie LED, offrant une meilleure qualité lumineuse avec une consommation réduite (+ gestion avec coupure). Dans le domaine de la mobilité, la commune a introduit ses premiers véhicules électriques et installé des bornes de recharge, tandis que les infrastructures d'eau font l'objet d'adaptations pour garantir leur fiabilité. La décarbonisation et la rénovation des bâtiments communaux constituent un chantier majeur avec des projets pilotes déjà lancés au centre sportif et dans les écoles. Enfin, la commune soutient activement la promotion des énergies renouvelables, en accompagnant l'installation de panneaux photovoltaïques tant sur ses propres infrastructures que chez les particuliers. La rénovation énergétique complète cet effort en modernisant et en isolant les bâtiments les plus énergivores.

### Des résultats déjà visibles grâce à l'engagement collectif

Les efforts entrepris ne restent pas des projets sur papier : ils se voient déjà sur le terrain. Comme dit précédemment, l'éclairage public a été modernisé, les ins-

tallations sportives consomment moins d'énergie, la flotte communale commence sa transition vers l'électrique et plusieurs bâtiments fonctionnent désormais avec des systèmes de chauffage plus durables. Ces changements concrets améliorent la qualité de vie tout en réduisant les coûts pour la collectivité.

Le Conseil communal souligne que ces réalisations ont été possibles grâce au soutien constant du Conseil général qui a validé les crédits nécessaires et accompagné la démarche. Cette collaboration est une véritable force, qui permet à la commune d'avancer avec confiance vers ses objectifs énergétiques.

### Préparer l'avenir

L'avenir énergétique de Cheyres-Châbles se construit étape après étape, avec une ambition claire : poursuivre la rénovation et la décarbonisation, réduire encore la dépendance aux énergies fossiles et renforcer la production locale grâce aux énergies renouvelables. La neutralité carbone reste l'horizon que nous visons.

Déterminée et cohérente dans sa démarche, la commune entend poursuivre ses efforts pour offrir aux générations futures un territoire durable, exemplaire et fier de son engagement en faveur de la transition énergétique.

Rédigé par Sonia Cornioley



# BRÈVES DE CONSEIL

## DÉCHETTERIE

### Que faire de la litière pour chats en Suisse ?

Près d'un ménage sur trois en Suisse possède un chat. Cela représente une quantité considérable de litière à éliminer chaque jour. Or, toutes les litières ne se valent pas, tant du point de vue écologique que de l'élimination.



### Différents types de litières

On distingue principalement deux catégories :

- **Les litières organiques** (par ex. fibres végétales).
- **Les litières minérales** (par ex. litières à base de silice).

Quel que soit le matériau choisi, toutes les litières souillées doivent être incinérées après utilisation. En effet, elles peuvent contenir des agents pathogènes ou des résidus de médicaments.

### Évaluation écologique

Du point de vue environnemental, la différence est notable :

- Dans les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM), **les litières organiques** se réduisent presque entièrement en cendres. Leur combustion génère de l'énergie utilisable tout en produisant très peu de déchets.
- En revanche, **les litières minérales** ne brûlent pas et laissent des scories non combustibles, qui doivent ensuite être mises en décharge.

Ainsi, la litière organique est plus avantageuse pour l'environnement, puisqu'elle contribue à la production d'énergie et limite la quantité de déchets résiduels.

### Élimination correcte

La législation suisse est claire :

- Selon le principe de précaution (art. 1, al. 2, de la Loi sur la protection de l'environnement, RS 814.01), il convient d'empêcher la diffusion de substances potentiellement nocives.
- Les excréments et urines de chats ne sont pas adaptés au compostage ni à la méthanisation.
- Conformément à l'ordonnance sur la protection des eaux (RS 814.201), l'élimination dans les eaux usées est également interdite.

Il ne reste donc qu'une voie conforme : **jeter la litière pour chats avec les ordures ménagères**, afin qu'elle soit incinérée dans une UIOM.

### Conclusion

**Pour réduire l'impact environnemental de son chat, il est préférable d'opter pour une litière organique, qui permet une incinération plus propre et énergétiquement utile. Mais, dans tous les cas, la règle d'or reste la même : la litière souillée doit finir dans les déchets ménagers (compacteur).**

# BRÈVES DE CONSEIL

## INFORMATION DE NOTRE RECYCLEUR

### Identification des plastiques « flaconnage »

Le terme « **flaconnage** » désigne un ensemble de **flacons**. Donc par définition, flaconnage désigne un ensemble de petites bouteilles qui se ferment avec un bouchon.

Grâce à cette définition, nous pouvons alors identifier les contenants suivants comme étant des plastiques « flaconnage » :

Produits de nettoyage, bouteilles de lait (hors PET opaque blanc), produits d'hygiène, huiles alimentaires, les bouteilles de vinaigre, les sauces etc...

Voici quelques exemples en image :



Cependant, les contenants de boissons alimentaires (PET) doivent être obligatoirement remis dans la filiale PET Recycling Suisse.

Vous pouvez les identifier grâce à ce logo qui est apposé sur chaque bouteille à boisson en PET.



Attention, toutefois, à ne pas mettre n'importe quel plastique dans la filière « flaconnage ». Afin de savoir si votre objet en plastique peut aller dans la filière « flaconnage » revenez à la définition citée plus haut. Tous les autres matériaux en plastique tel que mobilier de jardin, les jouets, les pots de jardinage, les caisses de transport, par exemple, ne sont pas autorisés dans les bennes de flaconnage :



Dans notre centre de tri, RC-PLAST à Grandson, nous trions les flacons par type de plastique (PEHD, PP, PS et PET hors boisson) qui sont ensuite envoyés chez nos différents exutoires, Suisse et Européens, afin d'être revalorisés.

Malheureusement, si la benne de flaconnage, reçue dans notre centre de tri, devait contenir plus de 5% de refus, celle-ci serait déclassée et facturée comme une benne « encombrant » (coût élevé et matière non valorisée). Les matières plastiques seront donc envoyées dans une unité de valorisation thermique. Par exemple, sur une benne « flaconnage » de 3000kg, 150kg de matières polluante sont suffisantes pour déclasser la benne.

# BRÈVES DE CONSEIL

## DÉCHETTERIE

### Déchets verts

Afin d'encourager le tri et le recyclage, la Commune informe que les déchets verts (gazon, feuilles mortes, branches d'un diamètre inférieur à 25 cm) peuvent être déposés gratuitement jusqu'à 500 kg par ménage et par an.

Au-delà de ce volume, le surplus est facturé au titulaire de la carte magnétique, au prix coûtant ou selon le tarif indiqué sur le site internet de la Compostière [www.lepechau.ch](http://www.lepechau.ch).



### Nouveaux horaires

À partir du 1er janvier 2026, les horaires de la déchetterie évolueront.

#### pour les entreprises :

Horaire été/hiver	Vendredi	14h30-15h30
-------------------	----------	-------------

#### pour le public :

Horaire été	Lundi	10h00 - 11h30	-
	Mercredi	-	16h00 - 18h30
	Vendredi	-	16h00 - 18h30
	Samedi	09h00 - 11h30	13h30 - 15h00

Horaire hiver	Lundi	10h00 - 11h30	-
	Mercredi	-	16h00 - 18h30
	Vendredi	-	16h00 - 18h30
	Samedi	09h00 - 11h30	-

### Nouveaux tarifs

Dès 2026, la taxe au poids pour les déchets ménagers est fixée à CHF 0.45/kg.



Bonjour à tous,

Un mail à chaud.

Je reviens de notre déchèterie à l'instant même et je suis si reconnaissante du travail qu'effectue l'employé communal. En effet les gens lui parlent mal, ne respectent pas les consignes ni les panneaux et il reste souriant, aimable et bienveillant. Il fait pour tout le monde très chaud ce jour encore, son travail dans la déchèterie ne doit pas être évident ce soir et pourtant nous avons le droit à de la patience et des sourires. (Que je n'aurai pas)

Alors merci à lui et merci à la commune pour tout ce qui est mis en place afin de nous permettre d'être si bien ici !

Salutations reconnaissantes

Pauline Contesse

CHEYRES - CHÂBLES info

# BRÈVES DE CONSEIL

## RÉORGANISATION DES CENTRES-VILLAGES

En juin dernier, la population a eu l'occasion de découvrir les premières pistes de la réorganisation de nos centres-villages. Deux séances d'information se sont tenues : le mardi 3 juin 2025 à Cheyres, en présence des bureaux candidats et du président du collège d'experts, puis le jeudi 12 juin à Châbles, animée par des conseillers communaux.

La présentation officielle a rassemblé une soixantaine d'habitants dans la grande salle de Cheyres, où ces derniers ont pu prendre connaissance du masterplan « évolutif » imaginé pour l'avenir des villages.

### Une démarche participative et progressive

Cette réflexion s'inscrit dans la continuité de la démarche participative menée en 2018. Trois enjeux prioritaires avaient alors été définis avec le collège d'experts : société, mobilité, nature et paysages.

Présidé par l'architecte fribourgeois Alexandre Clerc, ce collège réunissait quatre professionnels externes, trois conseillers communaux, des conseillers généraux et un employé du service technique.

Le mandat d'étude parallèle (MEP), conduit de 2019 à 2025 sous la responsabilité de Gill Mory, chef de projet au bureau Urbasol, a permis à trois bureaux d'architectes de travailler sur l'avenir de nos villages.

### Un masterplan ambitieux mais réaliste

La synthèse de ces travaux a abouti à un masterplan « ambitieux mais réaliste », pensé comme un outil de développement à long terme qui respecte les attentes, les ressources et les capacités. « Cette synthèse n'est pas un aboutissement, mais un point de départ », a rappelé le syndic Fabien Monney.

Les propositions privilégient notamment une typologie de village-rue, c'est-à-dire une organisation des constructions le long d'une rue unique et centrale, pour renforcer l'identité et la cohérence de nos centres.

### Les projets à Cheyres

À Cheyres, l'objectif principal est de rassembler en un seul lieu les infrastructures scolaires aujourd'hui dispersées et ainsi créer un véritable espace de rencontre pour tous. Une nouvelle école enfantine et primaire de huit classes est projetée, complétée par un bâtiment abritant l'accueil extra-scolaire et une salle de gymnastique.



Les places de stationnement seront repensées pour séparer clairement les flux motorisés des flux piétons et sécuriser le chemin de l'école. La circulation entre le bas et le haut du village fait aussi l'objet d'une réflexion, avec le souhait de construire un ascenseur panoramique reliant la gare au centre du village, conçu notamment pour améliorer l'accessibilité et les conditions de déplacement des personnes à mobilité réduite. L'administration communale pourrait, elle, être déplacée dans l'école actuelle.

### Les projets à Châbles

À Châbles, les aménagements se concentreront au niveau de la zone scolaire, le long de la voie principale traversant le village, qui sera élargie pour créer des espaces de circulation et de rencontre. L'école et sa cour ont également été repensées pour favoriser l'harmonie de la place du village et faciliter le passage d'un côté à l'autre de la route.

### Une vision bien accueillie

À l'issue des deux séances d'information, nombreux/euses ont exprimé leur satisfaction quant à la vision présentée par les autorités. Pour rappel, cette vision globale reste un fil conducteur : ces projets seront réalisés pas à pas, en fonction des capacités financières de la commune et avec l'aval du Conseil général.

Rédigé par Ethan Chanez

# BRÈVES DE CONSEIL

## PERSONNEL COMMUNAL

### JÉRÔME FONTAINE

Depuis le 1er mars, Jérôme Fontaine met son expérience et son énergie au service de la voirie de Cheyres-Châbles. Un rôle polyvalent qu'il exerce avec enthousiasme et proximité, lui qui habite à Cheyres depuis dix ans.

Après quatorze années passées dans une entreprise de logistique, il a saisi l'opportunité de travailler pour la commune et d'exercer un métier qu'il a toujours souhaité faire. Fils d'agriculteur, Jérôme apprécie particulièrement le travail en extérieur et la diversité des missions qui lui sont confiées. « Tout me plaît dans ce poste », confie-t-il. Son intégration dans l'équipe s'est faite sans difficulté, notamment grâce à son goût du contact et à l'esprit convivial qui règne au sein du service communal. En dehors du travail, Jérôme cultive ses passions créatives, notamment la sculpture sur pierre, plâtre et bois, et consacre également beaucoup de temps à sa famille.



### CATARINA BAPTISTA FÉLIX

Depuis quelques mois, Catarina effectue son stage à la crèche de Cheyres-Châbles. Originaire de Domdidier et sans lien particulier avec la commune avant son arrivée, elle profite de cette expérience pour découvrir à la fois le village, ses habitants et le métier qu'elle souhaite exercer.

Très investie, Catarina veille à être présente et disponible pour soutenir l'équipe et participer activement à la vie quotidienne des enfants. Elle apprécie particulièrement le partage et les petits moments d'affection avec eux. Son intégration s'est déroulée en douceur et elle se sent bien accueillie par ses collègues.

Catarina prépare une formation d'ASE et ambitionne d'obtenir son diplôme dans ce domaine. En dehors de son stage, elle nourrit une passion pour la danse hip-hop.



### CHRISTIAN MOREL

Après quelques années consacrées au service des constructions, M. Christian Morel prendra une retraite bien méritée à la fin du mois de novembre.

Nous avons beaucoup apprécié son travail rigoureux, son calme à toute épreuve, ainsi que la fermeté et l'impartialité dont il a toujours su faire preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Son professionnalisme et sa disponibilité auront grandement contribué au bon fonctionnement du service et à la qualité des relations avec les habitants comme avec ses collègues.

Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement et lui souhaitons bon vent pour la suite, avec de beaux projets et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de vie.



# BRÈVES DE CONSEIL

## CRÈCHE – VOIRIE

À la crèche, l'orange est à la mode ! Grâce aux employés de la voirie, les anciens pantalons de travail ont trouvé une seconde vie en version mini pour nos petits explorateurs. Un bel exemple de recyclage malin et solidaire. Les grands entretiennent les villages, pendant que les petits la colorent... en pantalon fluo !



# BRÈVES DE CONSEIL

## AMÉNAGEMENTS

### Quand les passages piétons prennent un nouveau chemin

#### Une décision surprise

Le 10 mars 2025, la commune de Cheyres-Châbles a reçu une demande officielle de mise en conformité de ses passages pour piétons, sans annonce préalable. Cette exigence, transmise par le Service des ponts et chaussées - section surveillance du réseau routier -, a été une véritable surprise pour les autorités locales, qui n'ont pas eu l'occasion de participer à l'audit ni de comprendre à l'avance la méthodologie appliquée.

#### Pourquoi ces changements ?

Selon l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) et les normes VSS, les passages à piétons, pour être considérés comme conformes, doivent désormais répondre à des critères stricts de visibilité, de signalisation, de marquage et de zones d'approche. Certains passages, pouvant être jugés peu utilisés, ont dû faire face à un questionnement quant à leur utilité. L'objectif affiché reste le même : assurer une sécurité optimale pour les piétons, mais aussi pour les automobilistes, en évitant tout faux sentiment de sécurité.

#### Les passages concernés

L'audit a mis en évidence plusieurs situations problématiques. Sur les 18 passages pour piétons que compte le territoire communal, plusieurs devront être supprimés. C'est le cas notamment de ceux situés à la rue de la Gare, à la route du Port à Cheyres, ainsi qu'à Béthanie. D'autres, comme ceux du carrefour du centre du village et de la rue de la Chapelle à Châbles, ne disparaîtront pas totalement mais nécessiteront une réorganisation ou une alternative mieux adaptée.

#### Quelles conséquences pour la commune ?

Ces changements ne sont pas anodins. Les passages pour piétons sont considérés comme des aménagements édilitaires : ils relèvent donc directement de la responsabilité des communes. En cas d'accident lié à un passage jugé non conforme, la responsabilité communale pourrait être engagée. Pour cette raison, il devient impératif de modifier ou de supprimer les passages problématiques. Comme dit précédemment, dans certains cas, la commune devra investir dans de nouveaux aménagements afin de garantir un niveau de sécurité suffisant.

### Sécurité avant tout

La suppression d'un passage piéton peut sembler, à première vue, paradoxe. Pourtant, les experts rappellent qu'un passage mal conçu ou mal signalé représente parfois un danger plus grand qu'une traversée sans marquage. Il peut en effet donner l'illusion d'une sécurité qui n'existe pas et exposer piétons comme automobilistes à des situations à risque. L'enjeu est donc de trouver le juste équilibre : permettre à chacun de traverser en toute sécurité, tout en tenant compte de la réalité du trafic et de la visibilité.

#### Et maintenant ?

La commune de Cheyres-Châbles s'engage à ce que les passages pour piétons maintenus soient conformes à la législation et à ce que les alternatives recherchées dans certains secteurs correspondent aux besoins réels des habitants. Ces ajustements nécessiteront des investissements importants, mais ils constituent une étape essentielle pour garantir la sécurité de toutes et tous.

### Route de Crevel : du gravier vers la sécurité

#### Une route au cœur des préoccupations

Depuis plusieurs années, la route de Crevel est au centre de nombreuses discussions. Le quartier de Crevel a connu une forte évolution notamment avec l'augmentation du nombre de résidences et des infrastructures sportives. Cette route, très utilisée au quotidien, ne répond plus aux exigences actuelles de sécurité. L'étroitesse de la chaussée ou encore les abords en gravier représentent un risque important pour les piétons comme pour les cyclistes.

#### 4 ans de réflexions et de démarches

Ce projet de réfection ne date pas d'hier. En effet, la commune a mené plusieurs réflexions et analyses afin d'identifier la meilleure solution. Diverses variantes ont été étudiées, y compris des options plus lourdes comme la construction de ponts. Mais, face à leur coût très élevé, le Conseil communal a proposé au Conseil général de privilégier la solution la plus réaliste et efficace : la réfection complète de la route existante avec une meilleure séparation des flux « véhicules » et « piétons/vélos ».

### Une nouvelle étape franchie

Le 22 septembre 2025, le Conseil communal présente une demande de crédit d'engagement au Conseil général. Ce montant permettra de financer la phase d'étude définitive, comprenant le projet d'ouvrage, les procédures d'autorisation et les appels d'offres. Cette étape est indispensable avant de pouvoir entrer dans la réalisation concrète des travaux. Le calendrier prévoit donc environ deux ans jusqu'au début des travaux de réfection.

Malheureusement, le Conseil général a voté à la majorité une non-rentrée en matière quant à cette demande de crédit. Néanmoins, le Conseil général reste conscient de la nécessité de changement, mais souhaite obtenir une visibilité sur l'ensemble des investissements à venir, avant de se prononcer sur cet objet. Au vu du refus, la demande a été retirée à l'ordre du jour et sera représentée lors d'une future assemblée générale.

#### Quels aménagements sont envisagés ?

L'étude de faisabilité prévoit un élargissement de la chaussée, mais surtout une meilleure sécurisation des modes doux. Des trottoirs et cheminement piétons/cyclistes séparés de la circulation motorisée viendront renforcer la sécurité des usagers. L'objectif est clair : garantir des conditions de circulation sûres et adaptées à l'évolution du quartier, tout en tenant compte des contraintes environnementales et des discussions avec les partenaires (l'Association de la Grande Cariçaie et les CFF). L'avant-projet permettra de confirmer ou pas les aménagements cités ci-dessus.

#### Une responsabilité communale

Comme tout aménagement routier, la réfection de la route de Crevel relève de la responsabilité de la commune. L'entretien et la mise en conformité de cette infrastructure sont indispensables non seulement pour répondre aux besoins actuels, mais également pour anticiper les risques. La sécurité des usagers demeure l'enjeu prioritaire.

#### Et après ?

La phase de réalisation ne commencera pas immédiatement, mais cette étape de planification (qui sera réalisée uniquement sur approbation du Conseil général) marque un tournant. Après des années d'attente, la commune dispose désormais d'une feuille de route claire pour redonner à la route de Crevel la place qu'elle mérite : un axe sûr, moderne et adapté aux habitants d'aujourd'hui et de demain.

À cette date, le Conseil communal, étonné par le refus de rentrée en matière du Conseil général, reste déterminé à la réalisation concrète du projet.

#### « O secours ? »

#### Un état des lieux nécessaire

L'approvisionnement en eau potable est un sujet qui nous concerne toutes et tous. La consommation moyenne de la commune s'élève à environ 150'000 m<sup>3</sup> par an sur les trois dernières années, dont 115'000m<sup>3</sup> proviennent de l'Arribru. Rapportée à chaque habitant, cette consommation représente environ 165 litres par jour, un chiffre largement inférieur à la moyenne cantonale estimée à 280 litres. À l'échelle du canton, la consommation totale atteint environ 35 millions de m<sup>3</sup> par an<sup>1</sup>.

#### Entre production locale et dépendance externe

Pendant de nombreuses années, la commune a été distributrice d'eau, notamment en revendant à l'Arribru. Aujourd'hui, la situation est totalement différente : seul le 25% de notre consommation en eau provient de nos sources.

Le réseau d'eau potable de Châbles est directement raccordé à l'Arribru, tandis que celui de Cheyres est partiellement alimenté par ce même réseau et partiellement par notre propre production. Malheureusement, plusieurs de nos sources locales sont actuellement hors service. Alors que certaines chambres doivent encore être mises en conformité, des analyses hydrologiques menées à Vaularbel n'ont pas confirmé le potentiel d'eau espéré. Actuellement, les autorités travaillent sur la mise en conformité des sources de Vaularbel, ainsi qu'un bouclage d'eau sur un bras mort de Vaularbel, mesures identifiées dans le PIEP.

#### D'où vient l'eau que nous consommons ?

La distribution d'eau est assurée via le réseau du Groupement régional pour l'adduction d'eau de la crête de Châtillon (GRAC) ou par la situation de pompage de SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois) à Yverdon. Autrement dit, une partie importante de notre consommation repose sur une ressource extérieure, dont la disponibilité et le prix peuvent évoluer.

#### Des questions pour l'avenir

Cette situation soulève plusieurs interrogations pour les années à venir. Souhaitons-nous redevenir producteurs et distributeurs d'eau potable grâce à

<sup>1</sup> État de Fribourg, Domaine d'eau : planification de la distribution d'eau potable, 25.04.2025.

une meilleure exploitation locale ? Ou devons-nous au contraire accepter une dépendance accrue vis-à-vis de l'Arribru ?

Les autorités locales sont conscientes de l'importance de ces choix. Même si toutes les réponses ne sont pas encore connues, ces discussions devront impérativement avoir lieu au cours de la prochaine législature.

#### Un enjeu citoyen et financier

Au-delà de la sécurité d'approvisionnement, la question touche aussi directement les habitants : le prix de l'eau et des taxes. Plus nous dépendons d'une ressource achetée à l'extérieur, plus nous nous exposons à une hausse future des coûts. Le cadre réglementaire impose déjà un maximum de sécurité et de fiabilité, ce qui rend le dossier d'autant plus urgent.

#### Sécurité à l'arrêt, sérénité au départ : les arrêts de bus

#### Un cadre légal à respecter

La loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (Lhand) impose à toutes les communes de mettre leurs arrêts de bus en conformité afin d'assurer un accès sans obstacle. Concrètement, il s'agit d'adapter les quais pour qu'ils soient accessibles aux personnes en chaise roulante, à toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés de mobilité, mais également aux poussettes. Mais au-delà de cet espace légal, l'enjeu est surtout d'améliorer la sécurité et le confort pour l'ensemble des usagers.

#### Châbles-école au cœur du projet

L'arrêt situé devant l'école primaire de Châbles est particulièrement concerné. Son réaménagement prévoit un dispositif en « écluse » : lors de l'arrivée du bus, la circulation sera momentanément stoppée, garantissant ainsi une zone plus sûre pour les enfants qui montent ou descendent du bus. L'emplacement, situé en zone 30 km/h sera ainsi mieux adapté aux réalités quotidiennes des familles et du trafic.

#### Les autres arrêts de la commune

La réflexion ne se limite pas à Châbles-école. À Pâles, la décision a été prise de supprimer l'arrêt, car il ne répondait plus aux exigences actuelles notamment par sa dangerosité. À Cheyres-école, le statu quo est maintenu puisque son adaptation sera élaborée dans le cadre de la mise en place du MEP (Mandat d'étude parallèle en procédure ouverte). Enfin, l'arrêt de Béthanie restera tel quel afin de faire valoir le rapport

de proportionnalité entre les coûts et son utilisation. L'ensemble de ces décisions s'inscrit dans une logique d'adaptation progressive aux normes, tout en tenant compte des réalités locales.

#### Une demande de crédit

Il est important de rappeler que ces aménagements ne se feront pas du jour au lendemain. Les autorités soumettent au Conseil général une demande de crédit destinée à financer la phase d'étude, c'est-à-dire l'élaboration du projet technique, les procédures d'autorisation et les appels d'offres. Ce n'est qu'après cette étape, et une fois les financements validés, que les travaux concrets pourront commencer. L'horizon de réalisation reste donc à moyen terme.

#### La sécurité au quotidien

En attendant la concrétisation de ces aménagements, la sécurité reste une responsabilité partagée. Un rappel simple mais essentiel est adressé aux familles : il est impératif que les parents d'élèves restent derrière les barrières avant l'arrivée du bus scolaire. Ce geste, en apparence anodin, contribue déjà à la protection des enfants et à la sérénité autour des écoles.

#### Une démarche tournée vers l'avenir

Avec ce projet, la commune affirme sa volonté d'offrir des infrastructures accessibles et modernes, adaptées aux besoins de toutes et tous. Même si la mise en œuvre demandera encore du temps, l'objectif est évident : garantir la sécurité, favoriser l'égalité d'accès et permettre aux élèves comme aux habitants d'utiliser les transports publics en toute confiance.

Rédigé par Sonia Cornioley

# VIE DE LA COMMUNE

## TOUS DERRIÈRE NOS CHAMPIONS DE SKATER HOCKEY !

Après une saison 2024-2025 exceptionnelle, marquée par trois finales dans le championnat broyard, il est temps de remettre nos titres en jeu et de défendre fièrement nos couleurs pour cette nouvelle saison !

Difficile de faire mieux que notre équipe de D4, composée principalement de papas passionnés, qui partagent leur amour du skater hockey sur le terrain, mais aussi auprès des jeunes générations. Une passion contagieuse qui les a menés jusqu'au titre de champions broyards, avec à la clé une promotion en D3 pour une saison qui s'annonce palpitante.

Quant à l'équipe de D1, elle a fièrement défendu sa place au sein de l'élite de la ligue. Leur belle saison s'est conclue par deux participations en demi-finales, aussi bien en coupe qu'en championnat.

Et la relève n'est pas en reste ! Portés par l'exemple de leurs aînés, nos jeunes ont eux aussi brillé :

- Les Novices (nés entre 2009 et 2012) ont décroché une belle place de vice-champions broyards.
- Les Minis (nés entre 2013 et 2015), après deux saisons de vice-champions, ont enfin remporté le titre !

Quant à l'équipe des Minikids (nés après 2015), ils sont déjà sur la bonne voie. Leur passion et leur enthousiasme se font sentir autant sur le terrain que dans les tribunes.

Pour continuer à écrire cette belle histoire, les Cheyres'Okkee ont besoin de vous ! Votre soutien fait toute la différence. Venez nombreux les encourager tout au long de cette nouvelle saison 2025-2026 !

Tous ensemble, derrière nos champions !



# VIE DE LA COMMUNE

## UNE PAROISSE TÉMOIGNE

**A** l'approche de la retraite, mon mari et moi avons déménagé à Cheyres en 2017. Ce fut un grand changement pour nous de quitter la périphérie de Bâle et nos enfants et petits-enfants, mais avec la gare dans le village, nous savions que nous resterions bien connectés. Pour moi, catholique pratiquante de longue date, un autre avantage majeur était la charmante église Saint-Nicolas, à seulement deux minutes de notre nouvelle maison. Je n'avais jamais vécu aussi près d'une église catholique.

Au début, j'ai été déçue de découvrir qu'il n'y aurait qu'une seule messe dominicale par mois, mais quel plaisir de participer à ces offices chaleureux et accueillants, animés par un orgue et une chorale dévouée, dignes d'une cathédrale!

Il m'a fallu un certain temps, en raison de mes engagements professionnels, pour découvrir les offices du mardi matin, beaucoup moins grandioses mais tout aussi significatifs pour les fidèles. Les messes du mardi sont désormais moins fréquentes, mais ont été remplacées par le Rosaire, que nous aimons adapter aux intentions personnelles, communautaires et mondiales actuelles qui nécessitent tant de prières. Nous apprécions également l'aspect convivial de ces offices, en partageant ensuite un café avec ceux qui sont heureux de nous accueillir chez eux.

Après avoir quitté le monde du travail, j'ai rejoint le conseil de communauté pour soutenir la vocation de Saint-Nicolas, lieu de méditation, de célébration et de compassion au sein du village. Je suis heureuse de pouvoir contribuer à quelques petites tâches quotidiennes, comme veiller à ce que les lumignons soient disponibles et que les fleurs restent belles le plus longtemps possible.



J'encourage vivement les personnes de tous âges à visiter l'église et à se joindre à cette communauté accueillante dès qu'elles le peuvent. L'église Saint-Nicolas est ouverte aux visiteurs de 8h à 20h tous les jours et les horaires des messes et du chapelet sont affichés chaque semaine sur le panneau d'affichage près de la porte de l'église.

Toute célébration peut devenir un événement spirituel, apprécié par notre communauté. Même pendant la COVID, nous avons pu ajouter quelques touches personnelles à la messe dominicale de notre 40e anniversaire de mariage et, l'année dernière, nous avons célébré Noël en chantant des chants de Noël populaires. Je suis sûre qu'il y aura bien d'autres possibilités de se réjouir dans notre merveilleuse église, qui est et devrait toujours être au cœur de notre village.

Géraldine Stuart

# VIE DE LA COMMUNE

## LE TEMPS DE L'AVENT DANS NOTRE PAROISSE

Avec l'arrivée de décembre, c'est le temps de l'Avent qui débarque. Temps de l'attente de la naissance de Jésus-Sauveur, temps de la préparation à la fête de Noël.

Voici quelques rendez-vous proposés par notre paroisse pour nous aider à cheminer durant cette période :

- Dimanche 7 décembre : Messe patronale de la St-Nicolas à 10h à l'église de Cheyres animée par les Artilleurs de la Broye et le chœur paroissial, suivie d'une aubade de la fanfare des Artilleurs et du chœur paroissial à la grande salle
- Dès la mi-décembre, une crèche réalisée par quelques dames de la paroisse vous accueillera à l'église paroissiale de Cheyres
- Messes de Noël animées par les enfants : mercredi 24 décembre à 17h aux églises de Bussy et d'Estavayer
- Messes de la nuit de Noël : 22h à l'église de Cugy, Minuit à la collégiale d'Estavayer et à l'église de Lully
- Messe du jour de Noël 25 décembre : 10h à l'église de Cheyres

Soyez les bienvenus et bon temps de l'Avent !

## QUALITÉ DE L'EAU



### Rapport d'analyse d'eau - 2025

Lieu	Point de prélèvement	Provenance de l'eau	Type d'eau	Traitement de l'eau	Teneur en nitrates limite 40 mg/l	Dureté total en °f	Résultat
Cheyres - Le Chalet	Réservoir	Source	Eau de source	UV	9	34.5	conforme
Cheyres - Les Coûtes	STAP Les Coûtes	Réseau de l'arribru	Eau de source apport Estavayer	UV	4	21.8	conforme
Cheyres - Route d'Yverdon-les-Bains 301	Appartement - robinet cuisine	Réseau de l'arribru	Eau de source apport Estavayer	UV	4	26.7	conforme
Cheyres - Route du Port 58	Capitainerie	Réseau de l'arribru	Eau de source apport Estavayer	UV	6	24.7	conforme
Cheyres - Vaularbé	Chambre de rassemblement	Source	Eau de source	-	4	26.8	conforme
Châbles - Les Vaux	STAP Les Carrons	Source	Eau de source	UV	23	34.9	conforme
Châbles - Rue de la Chapeille 26	Immeuble communal - buanderie	Réseau de l'arribru	Eau de source apport Estavayer	UV	20	32.9	conforme

### Etat des installations

Liste	Etat	Débit
Châbles - Source Les Vaux	En service	50 litres / min.
Cheyres - Puit du Moulin	Hors service	250 litres / min.
Cheyres - Source de Vaularbé	En service	50 litres / min.
Cheyres - Source La Chavanne	Hors service	34 litres / min.
Cheyres - Source Le Chalet	En service	40 litres / min.
Cheyres - Source Le Pissiau	Hors service	120 litres / min.

Informations  
M. Rémy Gaillard  
Collaborateur technique  
026 520 74 25

M. Christian Cornioley  
Conseiller communal  
christian.cornioley@cheyres-chables.ch  
026 520 74 42

Cheyres, le 22 septembre 2025



# VIE DE LA COMMUNE

## BON ANNIVERSAIRE POUR VOS 90 ANS !

Une délégation des autorités communales a eu le plaisir de rencontrer nos concitoyens ayant récemment célébré leurs 90 printemps.



M. Edouard Ramminger accompagné de M. Fabien Monney, Syndic, et Valter Chieppa, Vice-président du Conseil général.



Mme Georgette Pillonel accompagnée de M. Fabien Monney, Syndic, et M. Patrick Castioni, Président du Conseil général.



Madame Simone Givel accompagnée de M. Philippe Rapo, Vice-Syndic, et Mme Laure Marty, Présidente du Conseil général.



## NAISSANCES

### Bienvenue à ...

<b>Loan</b>	08.04.25	fils de Manon Ottonin et Loïc Ravessoud
<b>Romàn</b>	18.04.25	fils de Eliane Lemaître et Gaëtan Vallat
<b>Adrian</b>	19.04.25	fils de Mathilde et Flamur Kuqaj
<b>Loann</b>	21.06.25	fils de Maude et Loïc Rayroud
<b>Nelio</b>	12.08.25	fils de Florence Perrin et Theo Puemi
<b>Ivy Karen</b>	24.08.25	fille de Nicola Burns et Yvan Baeriswyl
<b>Adam</b>	31.08.25	fils de Fanny Mollard et Alexandre Georges
<b>Sophie</b>	12.09.25	fille d'Emilie et Donovan Delley
<b>Elliott</b>	11.10.25	fils d'Elena Divis et Jordan Schoch

# VIE DE LA COMMUNE

## UNE CHAMPIONNE DANS NOTRE COMMUNE

Mélina Forestier, résidente de Cheyres, a fièrement représenté la Suisse lors des Championnats du Monde de Pôle Sport et de Cerceau Aérien, qui se sont tenus du 20 au 25 octobre en Argentine. Nous tenons à féliciter chaleureusement Mélina et son binôme, qui ont brillamment décroché la 2<sup>ème</sup> place sur le podium !

Mélina a débuté le pôle sport à l'âge de 7 ans et a tout de suite évolué en compétition. C'est ainsi qu'elle décroche 3 médailles d'or en catégorie amateur lors de participation à différents concours.

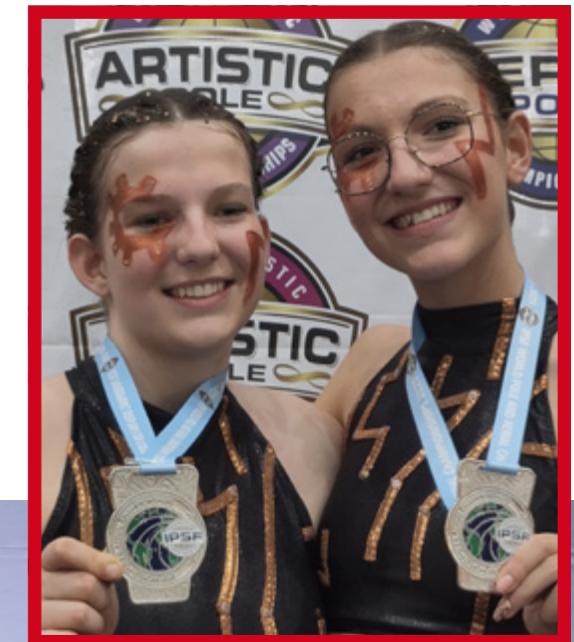
Elle décide alors de concourir en catégorie Pôle Sport Elite pour plus de challenge. Avec sa binôme Alyssia Inguscio du Jura, elle a été sélectionnée aux derniers championnats suisses pour participer aux championnats du Monde.

Ce sport est réglementé par un code de points attribués aux figures effectuées en souplesse et en force, ainsi qu'à la chorégraphie présentée et à l'interprétation de l'athlète sur scène.

La **Swiss Pole & Aerial Sports Federation (SPSF)** a rejoint le cercle restreint de Swiss Olympic en début d'année et c'est tout naturellement que Mélina sou-

haite effectuer un parcours professionnel pour devenir coach afin d'emmener les chaînes générations au niveau olympique. Mélina remercie tous ceux qui la soutiennent lors de ce voyage en Argentine, notamment la famille, les amis et voisins ainsi que le Restaurant La Grappe, le SportFit Cheyrois et la commune de Cheyres-Châbles qui lui permettent de réaliser son rêve.

De nouveaux sponsors sont cherchés par la saison prochaine !



# VIE DE LA COMMUNE

## LES SENIORS SONT HEUREUX DE VIVRE À CHEYRES-CHÂBLES

Vous avez reçu, au début du mois d'octobre, le journal des activités seniors.

Vous y trouverez de nombreuses propositions : conférences, cours de gymnastique, yoga, tricot et bien d'autres encore, organisées à proximité, dans notre commune.

La plupart de ces activités sont gratuites ou proposées à des tarifs très abordables.

Nous vous invitons à garder ce journal à portée de main - pourquoi pas sur la table du salon ? - afin de pouvoir le consulter facilement à tout moment.

Et pour celles et ceux qui préfèrent le numérique, toutes les informations sont également disponibles sur la page « Seniors » du site communal. <https://www.cheyres-chables.ch/activites-seniors>

Au plaisir de vous rencontrer bientôt

Meilleures salutations à toutes et tous

[commission.seniors@outlook.com](mailto:commission.seniors@outlook.com)



## REJOIGNEZ LA COMMISSION DES SENIORS !

La Commission communale des seniors (ComSen), créée en janvier 2023, est nommée pour une durée de trois ans. Elle rassemble entre 5 et 11 membres, tous résidents de la commune et désignés par le Conseil communal.

En seulement trois ans, quel chemin parcouru ! Grâce à son énergie et son enthousiasme, la ComSen propose aujourd'hui aux seniors une multitude d'activités, de sorties, d'ateliers, d'aides et de conférences, toujours dans un esprit de convivialité et de partage.

Vous avez 60 ans ou plus ?

Vous souhaitez vous investir, apporter vos idées et participer activement à la vie de votre commune ?

Alors n'hésitez pas : présentez votre candidature auprès de l'administration communale et rejoignez la Commission communale des seniors !

## BOURSE D'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION

La bourse d'encouragement à la formation de la commune est toujours à disposition pour soutenir les étudiants et les personnes en formation dans leurs projets d'études ou de perfectionnement professionnel.

Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 31 mars 2026.

Le formulaire de demande et toutes les informations utiles sont disponibles sur le site internet de la Commune

# VIE DE LA COMMUNE

## TRAVERSÉE DU LAC DE NEUCHÂTEL : UNE AVENTURE HUMAINE ET SOLIDAIRE

Ce dimanche restera longtemps gravé dans nos mémoires. Après un briefing avec la société de sauvetage d'Estavayer, vers 10h15, nous étions prêtes à relever un défi unique : traverser ensemble le lac de Neuchâtel en relais. L'ordre de passage a été défini dès le départ, avec une règle simple mais essentielle : ne pas attendre d'être à bout de forces pour transmettre le relais à la nageuse suivante.

Dès les premiers mètres, le vent et les vagues ont compliqué la mise à l'eau. Pourtant, ce moment a vite laissé place à une expérience inoubliable.

Après environ 4h30 de nage, nous avons enfin touché l'autre rive. L'accueil a été bouleversant : applaudissements, encouragements, regards émus... un

océan de soutien et de chaleur humaine. Ce moment d'arrivée restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Grâce à La Goutte d'Espoir, nous avons montré que, malgré les différences et les handicaps, chacun peut se dépasser et réaliser l'impossible.

Un immense merci à la commune de Cheyres pour sa bienveillance et son accueil chaleureux. Vous nous avez offert un espace de vie et de partage qui a suscité des émotions intenses. Ce jour-là, les larmes qui ont coulé étaient des larmes de joie, d'espérance et de fierté.

Krystel Kowalski Rodrigues



# VIE DE LA COMMUNE

## UN ÉTÉ SPORTIF À CHEYRES : RETOUR SUR LE TOURNOI ET LES INTERCLUBS JUNIOR U12

Cet été, les courts de tennis de **Cheyres** ont été le théâtre de compétitions juniors animées, avec un tournoi interne et une première participation aux **interclubs U12**. Deux événements marquants qui ont permis aux jeunes joueurs de briller et d'exprimer leur passion pour le tennis.

### Les vainqueurs du tournoi interne junior 2025

Le tournoi a été l'occasion pour les jeunes joueurs de l'école de tennis de se rencontrer, d'échanger, et de progresser ensemble. La bonne humeur et le fair-play étaient au rendez-vous, et tous les participants ont montré un véritable enthousiasme à participer, quel que soit le résultat.

Après plusieurs semaines de compétitions intenses, les **finalistes** des différentes catégories se sont affrontés pour décrocher la victoire.



Voici les **champions 2025** du TC Cheyres-Châbles :

- 🏆 **Nathalya Volery** – 1ère place | 🥈 **Sacha Walther** – 2e place
- 🏆 **Clara Constantin** – 1ère place | 🥈 **Méline Carrard** – 2e place
- 🏆 **Adéla Rambouskova** – 1ère place | 🥈 **Lucie Riedo** – 2e place
- 🏆 **Lucie Cantova** – 1ère place | 🥈 **Julia levolo** – 2e place
- 🏆 **Thomas Constantin** – 1ère place | 🥈 **Kylian Renaudin** – 2e place

### Une première au TC Cheyres-Châbles : l'équipe interclubs junior U12

Cette année, un événement marquant a eu lieu pour le tennis club de Cheyres-Châbles avec la création de la toute **première équipe interclubs junior U12** de l'histoire du club. Cette initiative témoigne de la volonté du club de développer le tennis dès le plus jeune âge et d'offrir aux enfants la possibilité de s'affirmer dans des compétitions officielles.

L'équipe a fait honneur à nos deux villages en remportant la **première place** de son groupe. Un grand bravo à **Thomas, Kylian et Samuel**, qui ont fait preuve d'une détermination et d'un esprit d'équipe exemplaires tout au long de cette saison d'interclubs !

### Melina Tissot brille aux championnats romands avec l'équipe FriJuNe

Melina Tissot a été sélectionnée dans l'équipe **FriJuNe** pour participer aux **Championnats romands de tennis U12/U14** par équipe qui se sont tenus durant le weekend de Pentecôte à Sion. Une belle reconnaissance pour cette jeune joueuse talentueuse, qui a su répondre présente sur les courts. L'équipe FriJuNe a **remporté la compétition avec brio**, et Melina s'est particulièrement illustrée en remportant ses six matchs. Une performance remarquable qui confirme son excellent niveau actuel.

### Le Padel séduit au TC Cheyres-Châbles : une première année prometteuse

En 2024, le Tennis Club Cheyres-Châbles lançait une nouvelle activité sur ses terrains : le **Padel**. Douze mois plus tard, le bilan est plus que positif.

L'engouement pour cette discipline ludique et accessible n'a cessé de croître au fil des mois. L'affluence est en nette hausse, aussi bien chez les membres du club que parmi les habitantes et habitants de la commune et des environs.

Pour marquer cette première année d'activité, une **journée d'initiation** a été organisée cet été. Ouverte à toutes et à tous, elle a rencontré un franc succès. Petits et grands ont pu découvrir les règles du Padel dans une ambiance conviviale et détendue. Une expérience qui a confirmé l'attrait de cette nouvelle offre sportive.

Face à cet engouement, le TC Cheyres-Châbles prévoit déjà de renouveler l'expérience et de proposer encore davantage d'événements pour répondre à la demande. Le Padel a visiblement trouvé sa place dans le paysage sportif de notre commune !



# VIE DE LA COMMUNE

## COURSE DES GRENOUILLES

Le 29 juin dernier s'est tenue la traditionnelle Course des grenouilles, un rendez-vous désormais incontournable qui continue de rassembler petits et grands dans une ambiance conviviale et festive.

Grâce à cette édition, un chèque de CHF 5'000 a pu être remis à l'association As'tram, témoignant de la générosité et de l'engagement des participants.

Depuis 2022, l'événement ne cesse de grandir, attirant chaque année davantage de coureurs et permettant d'augmenter le montant des dons. Une belle réussite rendue possible grâce au soutien précieux des sponsors, à l'énergie des bénévoles, à l'enthousiasme des participants ainsi qu'à la confiance renouvelée de la Commune.

Un grand merci à toutes et à tous pour faire vivre cette belle aventure solidaire !



# COMMUNICATION AUX HABITANTS

## PRO SENECTUTE VOUS AIDE À REMPLIR VOS IMPÔTS !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu du **2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera dès le **19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)



### Service de déclaration d'impôts

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

### Pour que remplir sa déclaration ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e du 2 février 2026 au 30 avril 2026, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôt coûte 65.- lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.- si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.- est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.

**Renseignements et rendez-vous**

**dès le 19 janvier 2026 uniquement par téléphone**  
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture  
du lundi au vendredi  
8 h 30 - 11 h 30  
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg  
Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg  
[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)

**Viens skier avec nous!**

**Sortie dès CHF 50.-\***  
(Transport inclus)

\*Tous les tarifs sur le site internet

**Tout le monde est le bienvenu!**

@skisnowclub\_cheyres  
www.ski-club-cheyres.ch



La troupe de théâtre Mirabilis vous présente :

**«Le crime de l'Orient-Express»**

comédie policière adaptée du célèbre roman d'Agatha Christie

Le 23-24, 29-30-31 janvier et 5-6 février, à la salle communale de Châbles à 20h.

Ouverture des portes à 19h. Petite restauration.

Réservation dès le 5 janvier sur [theatremirabilis.ch](http://theatremirabilis.ch)  
ou au 077 507 98 27

## MANIFESTATIONS

LA TROUPE THÉÂTRALE DES CASTORS VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU SPECTACLE :

**« Pause Caddie » de Jean-Charles Gaillard**  
Mise en scène Nadège Grossglauser

En première partie :  
La troupe des jeunes **Cherchafons** (6-12 ans)  
dans une création originale.  
Mise en scène Nadège Grossglauser

Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 mars 2026  
Jeudi 2, vendredi 3, samedi 4 avril 2026

Salle Communale de **Châbles**

Pour vous évader du quotidien et détendre vos zygomatiques !

Informations :  
Florence Grossglauser  
[flozu@bluemail.ch](mailto:flozu@bluemail.ch)  
079 668 35 79



Coucou les filles !

Vous aimez vous éclater sur des musiques variées ?!

Vous avez envie de rencontrer des gens sympas ?

Vous désirez découvrir, ou redécouvrir, des activités sportives motivantes, comme la zumba et le renforcement musculaire ?!

Vous êtes libre le mardi soir ?!

**Rejoignez-nous tous les mardis à la salle communale de Cheyres de 20h à 21h !**

Cheyres  
Châbles  
Font

Pour plus de renseignements : Sybille (présidente) 079 273 55 61 ou Muriel (trésorière) 079 387 10 47



Une nouvelle création d'Yves Moret à découvrir :

**« Guillaume Tel Quel »**

Les 20-21-22 et 27-28 février 2026

Vendredi et samedi 20h  
Dimanche 16h

Petite restauration



# COMMUNICATION AUX HABITANTS

## LISTE DES SOCIÉTÉS LOCALES

### FESTI'CHEYRES

comité@festicheyres.ch  
<https://www.festicheyres.ch>

### CHOEUR D'ENFANTS «LES P'TITS BOUCHONS»

Mme Mireille Fornerod  
[info@ptitsbouchons.ch](mailto:info@ptitsbouchons.ch)  
<https://ptitsbouchons.ch>

### GROUPEMENT GSL

Marie-Thérèse Monney  
[jardinet2@gmail.com](mailto:jardinet2@gmail.com)  
079 741 05 72

### UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

Mme Corinne Berthoud  
[cocober@bluewin.ch](mailto:cocober@bluewin.ch)  
079 230 02 40

### TROUPE MIRABILIS (THÉÂTRE)

M. Samuel Fasel  
[info@theatremirabilis.ch](mailto:info@theatremirabilis.ch)  
<https://theatremirabilis.ch>

### CHOEUR «LA PASTOURELLE»

Mme Laurence Bulliard  
[famillebulliard@gmail.com](mailto:famillebulliard@gmail.com)  
079 514 70 02  
<https://pastourelle.ch>

### AMICALE DES POMPIERS CHÂBLES

M. Gérard Wyss  
[gerard.wyss@bluewin.ch](mailto:gerard.wyss@bluewin.ch)  
079 303 76 71

### CHOEUR-MIXTE PAROISSIAL DE FONT-CHÂBLES-CHEYRES

Marie-Thérèse Monney  
[jardinet2@gmail.com](mailto:jardinet2@gmail.com)  
079 741 05 72

### TROUPE DU VIEUX PRESSOIR (THÉÂTRE)

Mme Elodie Poretti  
[elodieporetti@gmail.com](mailto:elodieporetti@gmail.com)

### AMICALE DES POMPIERS CHEYRES

M. David Grossglauser  
[bartho@bluewin.ch](mailto:bartho@bluewin.ch)

### JEUNESSE DE CHEYRES-CHÂBLES

Mme Nadège Grossglauser  
[nadege18@bluewin.ch](mailto:nadege18@bluewin.ch)  
079 660 88 79

### JEUNESSE DE FONT-CHÂBLES-CHÂTILLON

M. Eric Lambert  
[jeunessefontchableschatillon@gmail.com](mailto:jeunessefontchableschatillon@gmail.com)  
079 921 36 64

### PÉTANQUE

M. Daniel Monney  
[dany.monney@bluemail.ch](mailto:dany.monney@bluemail.ch)  
Tél. 079 605 99 70

### JUMELAGE

Mme Jeannine Guillod  
[jeannineguillod@bluewin.ch](mailto:jeannineguillod@bluewin.ch)

### UNION SPORTIVE CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Case postale 2  
1468 Cheyres  
[unionsportive.ccf@gmail.com](mailto:unionsportive.ccf@gmail.com)  
<https://www.usccf.ch>

### TENNIS

M. Sébastien Cantova  
[scantova@bluewin.ch](mailto:scantova@bluewin.ch)  
079 752 78 86  
<https://tc-cheyres.ch>

### SKI-SNOW CLUB

Mme Jocelyne Frey  
[comite@ski-club-cheyres.ch](mailto:comite@ski-club-cheyres.ch)  
078 729 67 02  
<https://www.ski-club-cheyres.ch>

### SKATER-HOCKEY

M. Nicolas Schwab  
[cheyresokee@gmail.com](mailto:cheyresokee@gmail.com)  
079 721 86 40

### TENNIS DE TABLE

M. Christophe Léger  
[cv.leger@bluewin.ch](mailto:cv.leger@bluewin.ch)

### TIR CHÂBLES-CHEYRES

M. Fabrice Monney  
[monneyfa@bluewin.ch](mailto:monneyfa@bluewin.ch)  
079 359 44 92  
<https://tir-chablescheyres.ch>

### CLUB NAUTIQUE

M. Martin Strässler  
Club Nautique Cheyres CNC  
[info@c-n-c.ch](mailto:info@c-n-c.ch)  
<https://club-nautique-cheyres.ch>

### FI'TONIC CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Mme Sybille Stauffer  
[fitonic.gym@gmail.com](mailto:fitonic.gym@gmail.com)

### GYM DES ÂÎNÉS

Mme Monique Coduri  
026 663 18 16

# CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

## FÊTE DES VENDANGES – RÉTROSPECTIVE EN IMAGES POUR LE 40ÈME

Si vous n'avez pas eu l'opportunité de voir les 39 panneaux exposés pendant la Fête des Vendanges et illustrant tous les cortèges depuis 1984, vous pouvez vous procurer la brochure souvenir pour CHF 10.00 auprès de la Cave de Cheyres.

## CINÉMA EN PLEIN AIR SUR ÉCRAN GÉANT

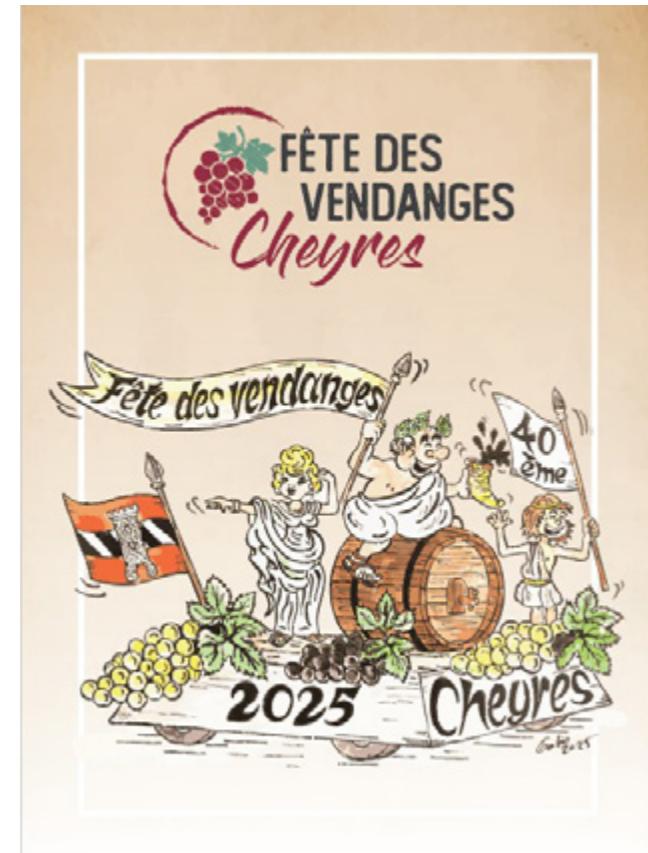
La soirée cinéma prévue à Châbles a dû être annulée en dernière minute. Le vent et la pluie se sont invités juste avant de lancer la soirée.

Le 3 août, à Cheyres, malgré le ciel couvert menaçant, le film Top Gun a ravi le public.

Cheyres-Châbles-Tourisme remercie Le Jumelage, qui s'est chargé des rafraîchissements et grillades.

Pour 2026, l'association ADN projet propose de nouveaux films. Deux soirées sont déjà prévues dans notre commune.

- samedi 20 juin, à la Ferme les Tierdzous à Châbles
- vendredi 24 juillet, à la plage de Cheyres



# CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

## ARTICHOKE – ITINÉRAIRE D'ART URBAIN



Cave de Cheyres, fresque originale quadrichrome, sous couches et peinture epoxy, 12 m x 5,50 m., 21 juin 2025.

À près celle réalisée en Crevel, une nouvelle fresque est venue enrichir l'itinéraire d'art urbain ArtiChoke sur le territoire de la commune. Lors du vernissage de l'œuvre le 27 août au soir, Chantal Moret, l'artiste d'origine valaisanne résidant à Champtauroz, a expliqué son travail.

Je souhaitais représenter la vigne, mais sans raisins, ni bouteilles, ni l'image que l'on se fait d'un tel lieu, d'un tel sujet.

J'ai ainsi créé une composition dans laquelle l'être humain, la terre par sa forme et ses couleurs, l'eau, l'air par l'espace suggéré rendent hommage au vécu de la vigne. Elle est une liane, je l'ai symbolisée par les traces blanches qui traversent la paroi pour finir vers le sol, pour y prendre racine.

Les formes soutenant la composition sont faites de trois grandes verticales, elles représentent l'énergie du ciel vers la terre. En appui, ces silhouettes, homme ou femme, ceux-là mêmes qui y travaillent.

Certains adorent, d'autres se posent des questions. Mais c'est là toute la beauté et l'essence même de l'art, permettant à tout un chacun de décoder, d'imaginer et de rêver. L'art doit créer de l'émotion.

L'œuvre a été financée par Cheyres-Châbles-Tourisme, la Cave de Cheyres s'est chargée des aspects pratiques (nettoyages et échafaudages).

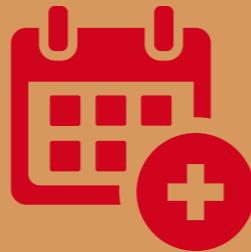
# CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

## MARCHÉ ARTISANAL ET BRUNCH À LA FERME LES TIERDZOUS À CHÂBLES

La 18ème édition du marché de l'artisanat et du terroir aura lieu

Le samedi 20 juin 2026 de 9h à 17h  
suivi d'une soirée cinéma

Un brunch vous est proposé pour  
le dimanche 21 juin



La famille Wyss, Cheyres-Châbles-Tourisme et l'Amicale des pompiers de Châbles se réjouissent de vous accueillir pour ces journées.

Pour vous inscrire pour tenir un stand au marché, il vous suffit d'écrire à  
[info@cheyres-chables-tourisme.ch](mailto:info@cheyres-chables-tourisme.ch)



## RENDEZ-VOUS EN 2027 POUR LA BALADE GOURMANDE

En raison d'un programme estival chargé, avec notamment Festi'Cheyres, la fête du port, les soirées cinéma,..., et pour pouvoir être organisée en alternance avec le marché artisanal, la balade gourmande ne fera pas son retour en 2026 mais dans deux ans. Cheyres-Châbles-Tourisme donne donc rendez-vous aux promeneurs épiciens **samedi 21 août 2027**.



# CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

Marché artisanal & du terroir

Samedi 20 juin 2026 - 10h-17h

Ferme les Tierdzous - Châbles

Exposants, restauration, bar,  
animations pour les enfants



20.06 SOIREE CINEMA

Brunch à la ferme Les Tierdzous

Dimanche 21 juin 9h30-14h

Produits du terroirs

- sucré
- salé
- ambiance familiale



Sur inscription dès mars 2026

200 CHF / PCE

À vendre

PANNEAUX EN ACIER CORTEN  
DECORATION FÊTE DES VENDANGES 2018



VEUILLEZ CONTACTER CHEYRES-CHÂBLES-TOURISME  
079 562 35 47

**Fermeture durant les fêtes de fin d'année**  
L'administration communale sera fermée du

**22 décembre 2025 au 4 janvier 2026**

Merci de votre compréhension



Site internet communal  
[www.cheyres-chables.ch](http://www.cheyres-chables.ch) onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial  
[www.saint-martial-gard.fr](http://www.saint-martial-gard.fr)

Soutien à l'Association du Jumelage, par le  
compte de Postfinance 17-585152-3  
MERCI



De gauche à droite : Mme Jeannine Guillod, présidente du Jumelage, Mme Françoise Jutteau, Maire de St-Martial, Mme Agnès Léonard, présidente de la Brasucade et M. Fabien Monney, Syndic de Cheyres-Châbles



## 25 ANS D'AMITIÉ ÇA SE FÊTE ET LA FÊTE FUT BELLE !

Nous étions une septantaine d'habitants de la Commune à rejoindre St-Martial à la Pentecôte pour fêter le 25e anniversaire du Jumelage. Après de magnifiques retrouvailles, nous avons fraternisé lors de l'apéritif et du repas préparé par les Chasseurs à la salle communale. Le lendemain, des activités communes ont été proposées telles que randonnée, jeu de quilles et de boules ainsi que visite guidée.

En fin d'après-midi, la partie officielle a réuni les Jumelés sur la place du Jumelage. Après les discours de Mme le Maire, de notre Syndic et des Présidentes du Jumelage, toutes et tous ont papoté, raconté des anecdotes et des souvenirs lors de l'apéritif musical. On a chanté, on a dansé.

La soirée que nous ont réservé nos amis Cévenols restera gravée dans toutes les mémoires. Mieux que les mots, les photos ci-dessous....

Merci St-Martial

Et à bientôt !



# DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES



**Horaires automne/hiver  
du vendredi 2 janvier 2026 au samedi 21 mars 2026**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		16h00 - 18h30
Vendredi		16h00 - 18h30
Samedi	09h00 - 11h30	



**Horaires printemps/été  
du lundi 23 mars 2026 au samedi 31 octobre 2026**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		16h00 - 18h30
Vendredi		16h00 - 18h30
Samedi	09h00 - 11h30	13h30 - 15h00

## Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Samedi 1er novembre 2025 – Toussaint

Lundi 8 décembre 2025 – Immaculée Conception

Mercredi 24 décembre 2025 – Veille de Noël

Vendredi 26 décembre 2025 – St-Etienne

Mercredi 31 décembre 2025 – St-Sylvestre

Vendredi 3 avril 2026 – Vendredi Saint

Lundi 6 avril 2026 - Lundi de Pâques

Lundi 25 mai 2026 – Lundi de Pentecôte

## Horaires d'ouverture de la benne des ordures ménagères : tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



En complément de la compostière « Le Péchau » à Châbles, prévue pour le dépôt du gazon et des branches, une benne est mise à disposition à la déchetterie de Cheyres pour recevoir vos déchets verts d'au maximum le volume d'un coffre de voiture.

# MEMENTO



## Agence postale Volg

### Horaires:

**Lundi-vendredi 07h00-19h00**

**Samedi 07h00-16h00**

**Dimanche 08h00-12h00**

**Appel d'urgence 144**



**Police 117**



**Feu 118**



## Administration communale

**Rue de la Gare 12  
1468 Cheyres**

### Horaires :

Lundi : matin 08h00-11h30 /  
après-midi : 14h00 – 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : matin 08h00-11h30 /  
après-midi : 14h00 – 17h00

Jeudi : matin 08h00-11h30 /  
après-midi : 14h00 – 18h00

Vendredi : Fermé

## PROCHAINE ÉDITION CHEYRES-CHÂBLES INFO

**PRINTEMPS  
2026**